



**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS**
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 23 Juin 2005

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires : Melle MASLOUHI - M. BOURNY

Membres présents : M. ALLAERT - Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE - M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - M. BERTELOOT - Mme BESSIS - Mme BIOT - Mme BLIGNY - M. BOUHELIER - M. BRESSAND - M. CARBONNEL - M. CHAPUIS - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mme DARCIAUX - M. DELATTE - M. DESVIGNES - M. DINCHER - M. DODET - M. DOUHAIT - M. DUPIRE - Mme DURNERIN - M. ETIEVANT - M. FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - M. GERVAIS - M. GILLOT G. - M. GILLOT J.P. - M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. HESSE - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN - M. LABORIER - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA - Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU - M. MENUT - M. MOREAU - M. OBRIOT - M. PARIS - M. PERRIN - M. PILLIEN - M. PINON - Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE - M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents : M. AUDARD - M. BEKHTAOUI - M. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - M. BRIOT - M. BRUYERE (pouvoir à M. CARBONNEL) - M. CHEVIGNY (pouvoir à M. BELLEVILLE) - Mme DELEBARRE (pouvoir à M. MASSON) - M. DUBOIS (pouvoir à M. MOREAU) - M. ESMONIN (pouvoir à M. BACHELARD) - Mme FLAMENT (pouvoir à M. JULIEN) - M. FOUCHERES (pouvoir à M. CHAPUIS) - M. LAURENT (pouvoir à M. PINON) - M. MILLOT - M. NOWOTNY - M. NUDANT - M. PETITJEAN - M. ROIZOT (pouvoir à M. BARBEY).

OBJET : ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCES – Finances - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne sur la gestion du District et de la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

Par courrier du 1^{er} juin 2005, le Président de la Chambre Régionale des Comptes de Bourgogne nous a communiqué le rapport d'observations définitives sur la gestion du District, puis de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, auquel a été annexée la réponse adressée par le Président de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise le 26 mai 2005.

Conformément à l'article L.241-11 du Code des juridictions financières, le rapport d'observations définitives est inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante dès sa plus proche réunion. Il est joint à la convocation adressée aux membres, et donne lieu à un débat.



Pour extrait conforme,
Le Président

Handwritten signature: R. J. J. J.

Publié le **30 JUIN 2005**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 1 JUIL. 2005





PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

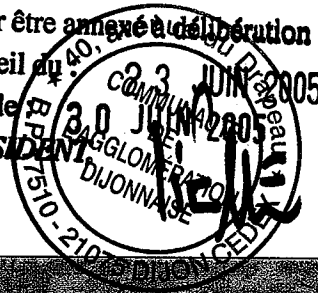
- 1 JUIL. 2005



VU pour être annexé à la délibération
du Conseil du

DIJON, le

LE PRÉSIDENT



ligistic

**RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES
ETABLI A LA SUITE DE L'EXAMEN DE LA GESTION
DU DISTRICT DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE
ET DE LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION**

**LES DOCUMENTS ANNEXES SONT CONSULTABLES
AU SERVICE DES AFFAIRES GENERALES**